



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 21 Mai 2012

# **LE CHANGEMENT : C'EST À NOUS DE L'IMPOSER !!!**

**Sarkozy, le fossoyeur des acquis sociaux et des services publics vient d'être sévèrement sanctionné. Plus que jamais, la mobilisation du monde du travail est et sera déterminante pour gagner la satisfaction de tous nos besoins.**

**Nous avons à reconquérir pied à pied ce qui a été systématiquement démantelé avec violence durant le quinquennat : la retraite, l'emploi, la protection sociale, la fonction publique, le code du travail, l'école, l'hôpital... Le SMIC, les salaires, les pensions et le point d'indice des fonctionnaires doivent être augmentés immédiatement.**

Pour réaliser ses objectifs, un pouvoir autoritaire et sécuritaire a été mis en place par la droite et le MEDEF. C'est la remise en cause du Non au référendum de 2005, l'atteinte au droit de grève, la répression et la criminalisation de l'action syndicale. Le tout pour répondre aux exigences des riches, des institutions financières et des rentiers.

Le jour même de l'élection présidentielle, le président du chômage de masse a signé le décret d'application de la TVA antisociale. Soit une hausse de cet impôt de 1,6% (de 19,6 à 21,2%). Ce dernier acte est le témoignage de ce que la droite nous réserve si à l'Assemblée Nationale une majorité de progrès social n'est pas élue.

Ce décret ne doit pas être appliqué et doit être retiré tout comme l'ensemble des réformes mises en place par le précédent gouvernement doivent être abrogées.

**La CGT se félicite d'avoir appelé à faire barrage à l'extrême droite et l'UMP et d'avoir ainsi contribué à la défaite de la droite à l'élection présidentielle.**

**Pour autant, cela ne constitue pas un blanc seing au nouveau président. Le monde du travail se doit d'être vigilant et ne doit laisser aucune opportunité au nouveau gouvernement de le déposséder de ces choix. Notre syndicat a un cahier revendicatif qu'il entend bien faire appliquer.**

## **Tout est possible et tout de suite.**

Mais, c'est bien l'intervention des salariés qui sera décisive. Plus que jamais, amplifions les luttes pour l'emploi, les augmentations de salaires avec un SMIC à 1700 €, la revalorisation des pensions (*aucune en dessous du smic*), c'est la seule solution pour relancer la croissance.

**La Poste doit immédiatement répondre à nos revendications.**

Une des 1<sup>ères</sup> décisions du gouvernement doit être de revenir au statut public de l'entreprise comme il s'y était engagé. Tous les postiers ont en mémoire la position du PS en 2008 face au projet de privatisation de Sarkozy et Bailly. Cette engagement doit être respecté.

**Une rémunération scandaleuse alors que les salaires des postiers sont bloqués.**

**Salaire de Bailly : 635 794€ soit 53 000€ /mois ou 1 760€ par jour**

**Salaire mensuel moyen des postiers : 1500€**

**Mais en 1<sup>er</sup> lieu, les postiers exigent une augmentation conséquente et immédiate des salaires d'autant que la publication de la rémunération annuelle du PDG de La Poste suscite à juste titre de la colère chez les postiers.**

Depuis la médiatisation des drames survenus à La Poste qui ont mis en exergue la réalité des conditions de travail, les postiers sont devenus l'objet d'une certaine d'attention de la part de la direction générale : courrier personnel, 10 mesures exceptionnelles, création d'une commission, « *grand dialogue* ». Autant le dire clairement : beaucoup de bruit pour pas grand-chose car la réalité est tout autre.

**Il faut  
stopper  
l'hémorragie !**

**Ces 10 dernières années,  
1 emploi a disparu à La  
Poste toutes les heures,  
soient 90 000 emplois  
supprimés.**

En 2011, La Poste a supprimé 8519 emplois et augmenté la part de CDD et d'intérimaires dans les effectifs. Voilà d'où vient la souffrance au travail : dans l'aggravation des conditions de travail et de vie !

## **Que penser de la commission Kaspar et du « grand dialogue » ?**

Ce ne sont pas de mesures dites exceptionnelles déjà existantes et qui ne seront pas respectées dont les postiers ont besoin ou de la commission Kaspar pour laquelle la formule d'un ancien président parle d'elle-même « *Quand on veut se débarrasser d'un problème, on crée une commission* ». Non, ce dont ont besoin les postiers, c'est d'une réponse immédiate à leurs besoins et revendications : 13<sup>ème</sup> mois, hausse des salaires, prise en compte de la pénibilité, arrêt des restructurations, arrêt de la sécabilité, titularisation de tous les précaires, reconnaissance de la pénibilité et droit à la retraite à 55 ans à taux plein pour les métiers pénibles et 60 ans pour tous à taux plein.

## **La mobilisation à La Poste se construit, amplifions-là !**

Le 22 mai le personnel des PIC et centre de tri étaient dans le grève à l'appel de toutes les organisations syndicale. Un rassemblement régional s'est tenu devant la direction générale du courrier, boulevard Brune, dans le 14<sup>ème</sup>.

La pétition unitaire contre la souffrance au travail et exigeant l'arrêt de toutes les réorganisations recueille des milliers de signatures. A Paris plus de 3200 agents l'ont d'ores et déjà signé. Des discussions sont en cours nationalement entre les différentes organisations syndicales pour une journée d'action et de remise de pétition fin mai/début juin.

**La qualité de  
service mise à mal  
par la privatisation.**

**55% : c'est la hausse du  
nombre de réclamations  
depuis 2 ans !!!**

**3,65 % : baisse du nombre de  
boîtes aux lettres.**

**35 euros : c'est le coût  
pour tout compte inactif  
à partir du 1<sup>er</sup> juin  
à la Banque Postale.**

**0,65 euros : c'est ce que va  
facturer la Banque Postale  
à partir du 6<sup>ème</sup> retrait  
hors Banque  
Postale**

# **C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT METTRE EN PLACE D'AUTRES CHOIX ! AVEC LA CGT ON LÂCHE RIEN, ON REPREND TOUT !**



## Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés  
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Adresse Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
N° de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_  
Entreprise : \_\_\_\_\_  
Site et ville : \_\_\_\_\_  
Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_  
Fonction / Métier : \_\_\_\_\_ Indice ou coefficient : \_\_\_\_\_ Salaire net : \_\_\_\_\_  
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_  
Temps Complet  Temps Partiel

Signature : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON   
(1) Rayer les mentions inutiles

### Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : \_\_\_\_\_  
Section : \_\_\_\_\_  
Activités Postales   
Activités Télécom   
**Catégories**  
Cadres   
Retraités   
Pré-retraités   
Fonctionnaire   
CDI   
Autres : \_\_\_\_\_  
**Activités**  
Commerciale   
Gestion   
Technique   
Acheminement   
Distribution   
Colis   
Guichet   
Service Financier   
Informatique   
Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

